

# Conseil de la Vie Sociale

## le 21 mars 2024

### Membres élus du CVS :

Représentants des familles :	Représentants des résidents :	Représentants des salariés :
Mme Cattiaux – Titulaire - <b>excusée</b>	Mme Clerc	Mme Cruder
Mme Klintzing – Titulaire	Mme Bettocchi - <b>excusée</b>	
M. Le Guen – Titulaire - <b>excusé</b>	Mme Bueb - <b>excusée</b>	
M. Fauvernier- Suppléant	Mme Daltroff	
Mme Rui - Suppléante	Mme Dupont	
	Mme Juillet	

### Pour la résidence :

Mme L'Héritier, Directrice

Dr Messin, médecin traitant-coordonnateur

Mme Cheloudiakoff, responsable des soins

Ouverture de la séance à 14H00 par Mme L'Héritier qui remercie les membres de leur présence.

### Ordre du jour :

#### 1. Point sur les postes pourvus et à pourvoir dans le personnel

##### Infirmières : 6,7 IDE

- 1 poste d'Infirmier(ère) à 70% en CDI
- 1 poste d'Infirmier(ère) à 100 % en CDI

##### Aides-soignant(e)s : 11/34 postes

- 6 postes d'Aide-Soignant(e) à 100% (1 poste Oasis prochainement recruté, 3 à l'Orée du Bois, 2 au Littoral).
- 4 postes d'Aide-Soignant(e) à 80% (2 à l'ODB dont 1 en cours de recrutement, 1 en poste transverse et 1 au Littoral)
- 1 poste d'Aide-Soignant(e) à 50%
- 1 poste de nuit à 100%

Ces postes sont actuellement occupés par des agents de soins ou aide-soignant(e)s en CDD.

##### Absences prolongées à remplacer en plus des postes vacants :

- IDE : + 2 arrêts (maladie) actuellement
- AS : 1 congé parental au littoral, 3 à l'ODB.
- Total à remplacer dans l'équipe soignante : 4 IDE et 16 AS

##### Agents logistiques : 15 postes pourvus (1 en arrêt maladie, remplacé)

Echanges avec les membres du CVS sur ce point car la carence en personnel soignant impacte lourdement la qualité des soins et le suivi des résidents. Mme L'Héritier rappelle que pratiquement toutes absences sont

# Conseil de la Vie Sociale

## le 21 mars 2024

remplacées. Au regard de nos budgets cette situation ne pourra pas tenir. Mme L'Héritier rappelle que la piste de l'apprentissage a été testée cette année avec l'espoir de pouvoir garder les agents diplômés. Aujourd'hui aucune certitude sur le maintien de ces agents qui pourraient prétendre à des postes sur d'autres structures.

### 2. Postes à pourvoir en CDI

- Le poste de secrétaire d'accueil : en cours de recrutement
- Le poste de psychologue qui sera remplacé mi- avril, pas de rupture dans le poste
- Une aide-soignante formée assistante de soins en gérontologie (ASG) va remplacer une ASG intervenant au Pôle d'Activités et de Soins Adaptés dès début avril. L'ASG en poste quitte son poste pour intégrer un autre service au sein du Pôle Gérontologique Claude Pompidou.

### 3. Situation sur le taux d'occupation de la résidence

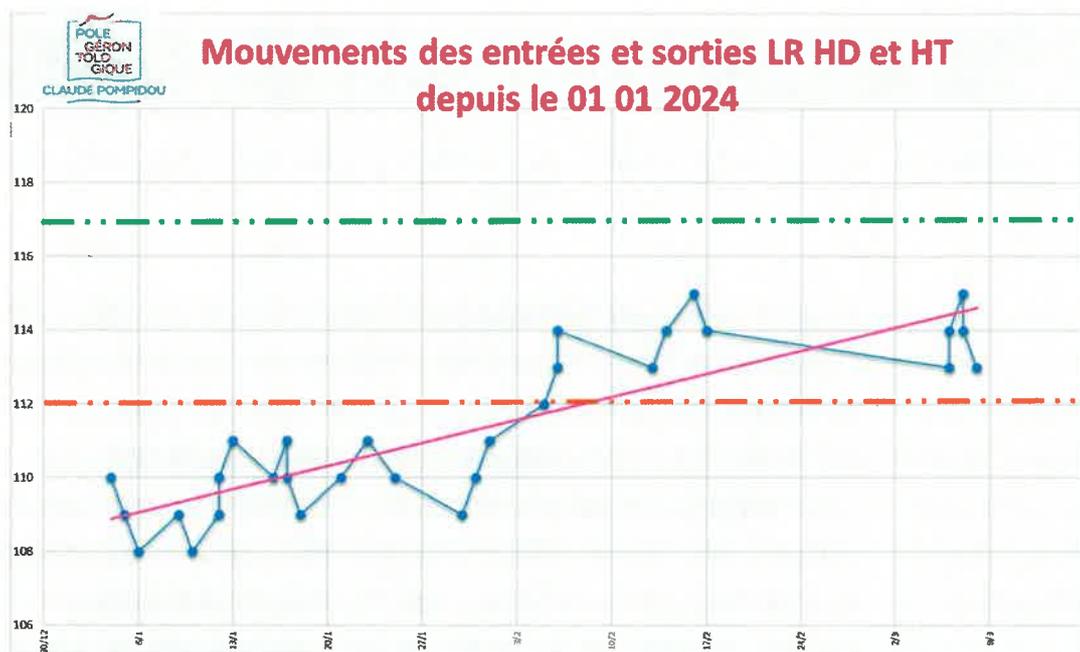
	Hébergement permanent	Hébergement temporaire
Buis	49 studios / 48 résidents actuellement	2 chambres <i>2 chambres occupées</i>
Chênes	21 studios / 20 résidents	3 chambres <i>3 chambres disponibles (1 réservée 01.04)</i>
Littoral	28 chambres – 27 résidents	/
Oasis	14 chambres – 14 résidents	/

*A ce jour, 111 résidents dont 2 en temporaire.*

### 4. Mouvements des entrées et des sorties LR HD et HT depuis le 01.01.2024

Le taux d'occupation se maintient toutefois Mme L'Héritier rappelle la difficulté pour trouver des résidents ayant un profil médical et de dépendance favorable à un accueil dans les bâtiments de l'Orée du Bois.

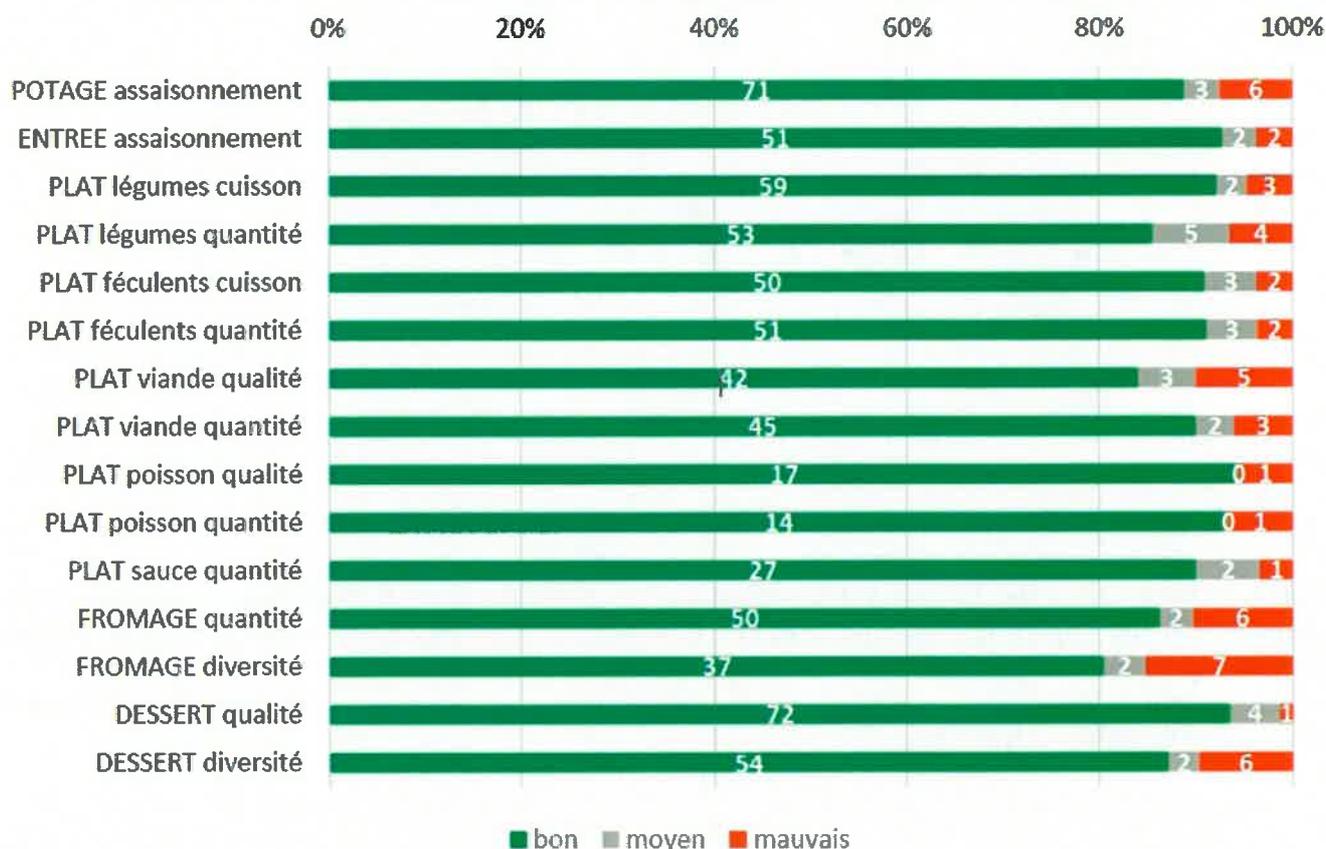
# Conseil de la Vie Sociale le 21 mars 2024



# Conseil de la Vie Sociale le 21 mars 2024

## Point de vue des résidents

Satisfaction - repas en salle - enquête ponctuelle 15j - janv. 2023 - 1 recueil / repas / salle



## Point de vue des professionnels

Satisfaction - repas en salle - enquête ponctuelle 15j - janv. 2023 - 1 recueil / repas / salle





CLAUDE POMPIDOU

# Conseil de la Vie Sociale le 21 mars 2024

Éléments le plus souvent cités :

- 13 **remarques positives**
- 17 remarques négatives concernant les **moulinés et/ou le risque de fausse-route**
- 4 remarques négatives concernant le **fromage**

En synthèse :

- ⇒ Globalement, **les usagers sont plutôt satisfaits des repas** = cohérent avec l'enquête pôle de mars/avril 2022 et cohérent avec l'enquête de fin 2022.
- ⇒ **Plusieurs axes d'améliorations sont cependant possibles sur différents points pour** tendre davantage vers l'excellence :
  - **Quantité de fromage,**
  - **Diversité des fromages,**
  - **Quantité disponible de moulinés,**
  - **Adaptation des repas pour éviter davantage le risque de fausse-route** (notamment pour les résidents en mouliné, mais pas exclusivement)

## 6. Retour sur la commission restauration

Le 19 mars 2024 en présence de

- 2 résidentes,
- Laurent Bassier, chef de secteur des Agapes'hotes
- Tom Courtot, chef de cuisine
- Vanessa Villani, responsable hôtelière

Échanges afin d'identifier les points à améliorer.  
L'équipe de cuisine a pris en compte les éléments signalés.

Un compte rendu sera rédigé et mis à disposition dans les prochains jours.

## 7. Enquête de satisfaction Accueil : 2023

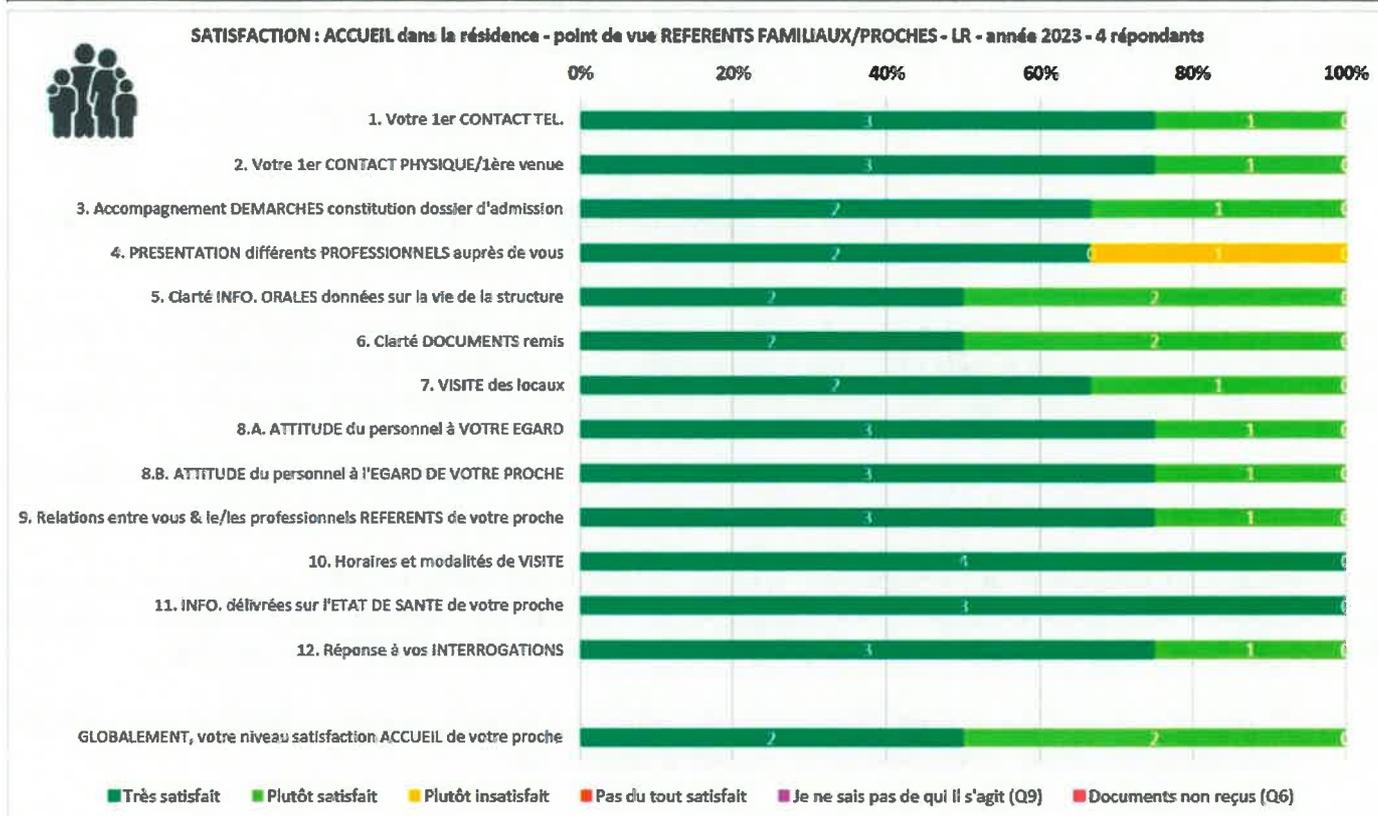
# Conseil de la Vie Sociale le 21 mars 2024

## I. Point de vue RESIDENTS



Nombre de répondants par trimestre : 8 ; 2 ; 2 ; 5

## II. Point de vue REFERENTS FAMILIAUX/PROCHES



Nombre de répondants par trimestre : 2 ; 2 ; 0 ; 0

### 8. Etat des plaintes et réclamations

Le tableau des plaintes et réclamations des familles pour la période de décembre 2024 à février 2024 a été présenté aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

### 9. Retour sur l'évaluation externe – 2023

- 2 évaluateurs les 6 et 7 décembre 2023
- Réception du pré-rapport du cabinet 4 AS le 9 février 2024
- Retour avec nos commentaires / observations le 8 mars 2024
- Rapports définitifs avant le 31 mars 2024.
- 5 critères impératifs sur 18 ont été identifiés comme nécessitant des ajustements.
- Un plan d'action sur l'ensemble des critères sera travaillé avec les chefs de service

### 10. Questions diverses

- 1) *Dans d'autres EPHAD, les décès sont soit annoncés, soit une photo du résident décédé est affichée : pourrait-on faire de même à La Rosemontoise ?*

# Conseil de la Vie Sociale

## le 21 mars 2024

Une photo du résident décédé et une carte de condoléance sont installées lors de chaque décès, dans le service où était hébergé le résident. L'annonce au moment du repas n'est pas forcément appropriée. Les résidents qui côtoyaient la personne décédée sont généralement informés du décès.

Après échanges avec les membres du CVS le positionnement de la photo semble ne pas être toujours visible. Ce point sera revu.

**2) Littoral : l'ascenseur droit montre des signes de faiblesse : week-end du 09 mars 2024. A quel rythme son entretien est-il fait ?**

Tous les ascenseurs de la résidence font l'objet d'un contrat de maintenance, obligatoire. Ce contrat de maintenance est passé avec la société OTIS qui intervient dès que nécessaire en cas de panne y compris le week-end. 8 passages / an à minima sont programmés pour la maintenance. Un registre des passages est tenu à jour.

**3) Des familles demandent que leur proche soit plus souvent accompagné aux activités, même si ce résident refuse. Faut-il faire une demande par écrit ?**

Les résidents sont sollicités pour participer aux activités, lorsqu'ils expriment un refus malgré la persistance de l'équipe, le choix du résident est respecté. Un échange sur ce sujet peut être organisé avec les familles concernées afin d'adapter nos pratiques dans la mesure du possible. Le choix du résident sera toujours privilégié.

**4) Depuis 4 ans quel est le taux de rotation des effectifs : aide soignants, infirmière, psychologue, médecins, personnel administratif, personnel d'animation**

Taux de rotation de l'ensemble du personnel en CDI :

2020 : non calculé transfert 07/11/2020

2021 : 20,66

2022 : 17,80

2023 : 15,22

(Nombre d'entrées (CDI) + nombre de sorties (CDI) / 2 / 69 (effectif au 31/12/N-1 (2022))

**5) Quelles sont vos bras de levier pour pallier au manque d'effectif, récurrent, en semaine et encore plus flagrant le Week end et en période estivale de congés**

Nos leviers sont le recours au CDD ou intérim. Nous procédons également à la diffusion des offres sur France travail et les réseaux sociaux.

Forte augmentation du nombre de contrats CDD : 555 en 2022 et 718 en 2023

**6) Combien de temps en moyenne, vos résidents restent-ils ?**

Durée moyenne de séjour 2021 : 2,65 ans

Durée moyenne de séjour 2022 : 3,48 ans

**7) Y a-t-il une salle à réserver et si oui comment, pour se retrouver en famille le week-end, et même la semaine.**

Il est possible d'utiliser les espaces non occupés le week-end : bibliothèque, salle du Littoral. Les familles intéressées peuvent demander à l'accueil ce qui permet d'en informer le personnel et veiller à ce que ces espaces soient disponibles.

# Conseil de la Vie Sociale le 21 mars 2024

## 11. Point d'étape sur le projet de construction du nouvel établissement



Chambre témoin



# Conseil de la Vie Sociale le 21 mars 2024





CLAUDE POMPIDOU

# Conseil de la Vie Sociale le 21 mars 2024



## REMERCIEMENTS

- Madame L'Héritier remercie
  - Les membres du CVS de leur présence et de leur engagement pour la résidence
  - L'ensemble des chefs de services présents à ses côtés pour leur investissement dans leurs missions

Fin de réunion à 17 heures 00.

Marion L'Héritier

Directrice la résidence

Janine Clerc

Présidente du Conseil de la Vie Sociale

